

ROME ET LE PAYS VENETE

Les recherches actuelles tendent à montrer qu'après la conquête de César, le vannetais fut pendant presque un siècle en difficulté économique. Les conséquences de la défaite Vénète fut difficiles pour ce peuple. Outre une certaine mortalité touchant les catégories des jeunes adultes, des tribus durent être versés au vainqueur, impôts d'autant plus lourds que le commerce fut pratiquement stoppé ainsi que diverses activités économiques, tel le sel. Ce produit si indispensable, ne semble plus être redevenu une activité principale au début de notre ère. Peu ou pas de traces de centres de production tels qu'on les avait connus avant la conquête romaine. Quant aux marais-salants, si présents dans les actuels paysages, on les date du Moyen-Age, faute de preuves archéologiques pour positionner leurs origines sur des temps plus anciens.

Passé ce début de siècle, à priori assez difficile, les suivants, ne lui ressemblant pas, virent l'économie locale se développer et engendrer de nouveau un commerce maritime d'assez grande importance. Ce sera aussi le temps des « villae », et pour le peuple Vénète la continuité de son existence, Grégoire de Tours lors des conciles de 461 et 511, le mentionne encore.

Les fonctions de Rhuys au temps de Rome.

Sans doute avait-elle trois, l'une militaire avec vraisemblablement un « portus » (un abri) situé à l'emplacement de Port Navalo (face à celui de Locmariaquer) accompagné sans doute aussi de quelques postes de surveillance le long du littoral ; seconde fonction, être une riche terre agricole et de pêcheurie. Et troisième fonction, être une région de villégiature pour riches romains ou Vénètes romanisés qui possédaient les « villae » agricoles.

Les recensements effectués en 27 BJC et en 12 BJC par Auguste et Tibère ainsi que tous ceux qui suivirent, auraient pu nous aider, mais nulle trace des travaux des recenseurs de l'époque quant à la richesse et au nombre d'habitants de la région.

La difficulté dans ce domaine étant le manque de sources écrites, seule nous reste l'archéologie qui donne des fragments d'informations et ce n'est que par leur analyse et la comparaison avec d'autres éléments que des hypothèses surgissent, parfois mêlées de certitudes et plus souvent d'interrogations.

De Rome, d'importants éléments archéologiques subsistent dans le vannetais.

Faisant suite à la domination Vénète, particulièrement sur la partie littorale allant de Muzillac à Quiberon ; Rome, occupant le même territoire, a construit plusieurs centaines de monuments qui aujourd'hui, pour quelques-uns, sont ou ont été l'objet de découvertes et de fouilles archéologiques. De nombreux sites mégalithiques sud-armoricains, ont également connu une certaine "réappropriation" à l'époque romaine. Au Petit Mont en Arzon, c'est la transformation de l'entrée du dolmen III en un petit sanctuaire qui en est l'exemple. On y trouve de nombreux restes de statuettes de Venus en terre blanche (dont certains attribuables à l'atelier de *Rextugenos*, supposé avoir existé en Ille-et-Vilaine à la fin du 1^{er} siècle de notre ère) et un autel en grès, dédié à un certain *Quintus Sabinus* par son fils. Quintus Sabinus était l'un des généraux romains qui accompagnait César en Armorique lors de la conquête du pays Vénète durant la campagne de 56 BJC, même s'il n'est pas avéré que Quintus Sabinus ait participé à la bataille. Est-ce le témoignage de l'implantation exacte du lieu de la bataille navale, ou vu la nature du site, un simple lieu religieux édifié par un fils en mémoire à son père, sur un promontoire élevé, pas trop éloigné du conflit. D'autres figures gallo-romaines en terre cuite ont été également trouvées au Net.

On peut penser aussi que si des éléments de bâtiments romains du 1^{er} au 2^{ème} siècle ont été trouvés

à Sarzeau en 2012, près de l'église, ou observés comme à Kergorange, il y en a probablement d'autres, malgré les repérages aériens déjà faits, non encore découverts, sur l'axe principal allant de Vannes à Port Navalo et le long des voies secondaires reliant cet axe aux promontoires marins et sites importants de la presqu'île (St Gildas, St Jacques, Penvins).

Ainsi, au Hézo, sur le site gallo-romain de la Garenne, des mosaïques témoignent de la présence d'une « villa » romaine, comme sans doute il y en avait une, ou une construction à Penvins dont le seul témoignage serait celui de la présence de tuiles près de la chapelle et d'autres au Becudo ; ou alors s'agit-il ici simplement de petites constructions gallo-romaines, ou légèrement postérieures à cette époque, couvertes de tuiles ?

D'autres constructions romaines, probablement à Caden, à Benance, près du Rangoët, à Lanoédic, à St Gildas, au Logeo, à Pen Castel, à Suscinio et à Kergorange. Sans doute également une « villa », ou un établissement ou deux à St Colombier, peut-être un à Landrezac et à Calzac.

De très nombreux « tegulae » (tuiles), marquant une construction romaine, outre ceux retrouvés à Penvins et au Becudo, ont été prélevés à Pen-Castel, Tascon, Bréhidic, Kerbot, Benance, Palais, Suscinio, le Cosquer, Kergorange, Rouvran, dans des champs proche de l'Abbaye de St Gildas, à Truscat ainsi que des débris variés, dont de la poterie, au Becudo, Benance, Rangouet, Suscinio, St Jacques....Traces également d'un camp à St Gildas ? A Penvins ? Et d'un possible retranchement à Toul Er Serp ?

La « Villa », les « Villae ».

Il semblerait selon les recherches archéologiques effectuées, qu'entre l'époque préromaine et le 1^{er} siècle de notre ère, une certaine continuité géographique des implantations des exploitations agricoles se soit établie le long du littoral morbihannais. Y eut-il un abandon des terres par les populations locales suite à la défaite de 56 BJC, ou y-eut-il une réappropriation de celles-ci par d'autres populations, ou par les Vénètes romanisées, ou un peu des deux ?

De par sa position entre Golfe et Océan, la presqu'île a dû attirer outre une certaine aristocratie romaine ou gallo-romaine et quelques vétérans des armées, une population de paysans dans l'objectif d'exploiter au mieux les richesses terrestres et maritimes locales.

Mais toujours est-il que vers la fin du 1^{er} siècle, la romanisation du territoire et des fermes est faite. On retrouve les mêmes matériaux de construction (tuile-tegula) et pour les fermes, une forme quasi identique des bâtiments.

Le symbole de ce nouveau type d'exploitation qui apparaît dès la 2^{ème} partie du 1^{er} siècle, et suivants, est la « Villa ».

Qu'est-ce qu'une « Villa » ?

« Il s'agit d'une structure architecturale implantée uniquement dans les campagnes (on parle de domus en ville) romaines ou des provinces. Ces exploitations se caractérisent par une fonction exclusivement agraire et sont donc vouées à la production agricole avant d'être des lieux d'habitation, de luxe et de loisir. Elles gèrent un fundus qui peut être exploité de différentes manières (céréaliculture, viticulture, oléiculture, horticulture, arboriculture,...). Il est difficile d'établir une typologie des villae, néanmoins, on peut énoncer quelques généralités : elles comportent toutes une « pars urbana » (partie résidentielle, réservée au propriétaire) et une « pars rustica » (partie agricole, logements des travailleurs, stockage,...). Une « pars fructuaria » dédiée plus précisément à la production exportée peut être ajoutée (édifices de stockage: greniers, caves spécifiques,...).

Près de quarante « villae » romaines (et plus 160 sites non fouillés) repérées par Patrick André entre Quiberon et Rhuys, devaient être travaillées sous l'autorité du propriétaire ou de son représentant, par des catégories d'agriculteurs « bien installés », sans doute non esclaves. Le nombre d'habitants d'une « villa » dépend de la superficie des terres qui y est exploitée. Les agronomes actuels estiment

que pour ces « villae », il fallait près de 9 personnes pour cultiver 25 hectares, sans compter les jachères, bois, vignobles, prairies qui demandaient aussi une certaine main-d'œuvre. Avec les artisans et autres serviteurs qui habitaient aussi la « villae », on peut estimer à un minimum d'une centaine le nombre d'habitants d'une « villae ».

En presqu'île, nous n'avons que peu d'information concernant ces exploitations et leurs populations. Le cadastre napoléonien n'est pas d'une aide particulière pour l'étude du parcellaire antique, tant il a été modifié au cours des temps et c'est dans l'archéologie qu'il faut trouver quelques réponses.

Si diverses recherches mentionnent l'existence en Bretagne d'exploitations allant jusqu'à 150 hectares, tenues en main par de puissants propriétaires, d'autres de moindre superficie ont été étudiées localement, comme celle de Tregorff le long de la rivière de Pénerf ou celle de Mane Vechen à Plouhinec (hors de la presqu'île), ce qui a permis, pour cette dernière particulièrement, d'en comprendre l'étendue, la richesse, sa complexité et qui en étaient les propriétaires.

On souhaiterait en savoir de même pour la « villa », découverte en 1998, par Luc Lelièvre, située entre Lanoédic et Kergorange, et sans doute pour bien d'autres qui doivent « dormir » en attendant leur découvreur.

Quand à celle citée dans le « cartulaire de Redon », située à Bernon et datée de 878, une époque si loin de l'époque de Rome, que l'on peut se poser la question de savoir ce qu'elle pouvait bien représenter par rapport à celles de l'époque gallo-romaine.

Dans le vannetais, un très bel exemple de « villa » gallo-romaine est celle du Boizy. Située à 2,8 km au nord-ouest de Vannes, cette « villa » d'une superficie approximative de trois hectares est implantée sur une légère éminence.

Les fouilles effectuées en 2009 et 2010 ont révélé des bases de plusieurs bâtiments d'une assez forte importance. La partie résidentielle se composait de huit pièces, pour des mesures de 25,40 m de long et 12,70 m de large, soit une superficie de 325 m². Une clôture ainsi que des espaces agricoles et des cheminements cernaient ce corps de logis. Cet enclos devait couvrir une superficie d'environ 3 hectares. Au vu des éléments retrouvés (céramique, verrerie...) l'existence de cette Villa dut s'échelonner de la seconde moitié du 1^{er} siècle au début du 3^{ème}. Cependant les fouilles ont permis de voir que cette « villa » a succédé à une construction antérieure.

La « villa » de la Garenne, au Hézo, fouillée par les archéologues, donne également un grand nombre d'informations sur ce qu'elle était.

Entre les territoires de ces « villae » existait toute une population, habitant des fermes traditionnelles issues ou non des temps protohistoriques, sans doute plus pauvre, parfois constituée d'anciens propriétaires, marginalisée qui formeront le gros des révoltes « Bagaudes » et autres mouvements sociaux. De tout petits hameaux très dispersés, quelques « bourgs » et une campagne encore forestière et par endroit assez bien défrichée, complétaient la physionomie du territoire. De par leurs productions, ces populations donnaient au pays une certaine richesse que Saxons, Bretons et plus tard Vikings apprécieront à leur juste valeur.

Quels étaient les rendements agricoles de ces « Villae », et quel « grand commerce » à partir de Rhuys cela a-t-il pu générer ? Si des surplus agricoles existaient, étaient-ils destinés à la ville (Vannes) ou à l'exportation plus lointaine ? La présence le long du littoral morbihannais de ces nombreuses « villae » atteste d'une grande richesse terrienne, qui sans doute associée à l'exploitation de celles de la mer, a dû favoriser l'existence d'un commerce maritime de première importance fait de cabotage, et même routier au moyen des voies qui sillonnaient l'empire.

L'existence des « Villae » fut d'assez courte durée, globalement de la fin du 1^{er} siècle à celle du 3^{ème}, ce qui laisse penser que seuls subsistèrent en Rhuys les bourgs et hameaux « gaulois », qui, devenus médiévaux pour certains d'entre eux, deviendront peut-être les « cosquer » cités dans le Rentier de Rhuys ?

Se déplacer sur terre...et sur mer.

Se déplacer à terre...

A pieds, à cheval ou attelé, obligeait à suivre des chemins qui, sans doute reprenaient les vieux réseaux Vénètes et par là même les anciens datant des époques les précédents. La voie qui allait de Vannes à Port Navalo, puis une autre, de Sarzeau vers Arzal passant par Caden, étaient-elles des routes quelques peu enrobées ou empierrées, ou de simples chemins ? Seules des fouilles comme cela a été fait à Liscorno, permettraient d'en savoir un peu plus. La voie romaine de Vannes à Nantes, qui y passe, était une « route » de 9 mètres de large avec empièvements et sable, avec une certaine courbure qui permettait l'évacuation des eaux vers des fossés situés en parallèle.

Ce qui est certain c'est que ces voies laissaient de côté les reliefs difficiles, les espaces proches du rivage à cause des anses et baies diverses, les zones marécageuses et les fonds de rivière.

Quelques bornes militaires les jalonnaient, aucune en presqu'île n'a été trouvée, ce qui ne signifie pas qu'il n'y en eut pas.

Les plus proches sont une borne leugaire qui se trouve à Marzan, datée de l'empereur Postumus (259-268) et une autre à Surzur, borne votive, datée de l'empereur Victorin (269-271).

Ces deux empereurs, suite à une dissidence, ne régnèrent que sur l'Empire des Gaules et non sur celui de Rome dans sa totalité.

Se déplacer en mer...

Sur quelque navire que ce soit, relevait d'autres techniques et de connaissances importantes bien nécessaires pour ne pas sombrer.

L'« Itinerarium Antonini » daté de la fin du IIIe siècle ap. J.-C. décrit les voies maritimes et terrestres du monde romain de manière écrite et non dessinée comme le sont les cartes actuelles.

Pour le littoral atlantique, il est écrit ceci :

« In mari Oceano quod Gallias et Britannias interluit insulae Orcades num. III, insula Clota in Hiverione Vecta Riduna Sarmia Caesarea Barsa Lisia Andium Sicdelis Uxantis Sina Vindilis Siata Arica. »

« Dans la mer océane qui baigne les îles gauloises et bretonnes sont les îles Orcades au nombre de trois, l'île Clota en Hiverno (Arran, Clyde), Vecta (Wight), Riduna (Alderny), Sarmia (Guernesey), Caesarea (Jersey), Barsa, Lisia, Andium, Sicdelis (îles Scilly), Uxantis (Ouessant), Sina (Sein), Vindilis (Belle-Ile, îles vénétiques), Siata (Houat), Arica (Hoëdic

S'agit-il, comme l'écrit la traduction du texte latin, pour ces trois derniers noms de Belle-Ile, Houat et Hoëdic ?

Si Vendilis donna, simple hypothèse, le nom de Guennil et Guentel et par là Guedel ancien nom de Belle-Ile, cité en 1026 dans le cartulaire de Redon, et même avant en 992, il n'est rien dit sur les deux autres. Restons prudent sur des translations hâtives. Ptolémée mentionne le site de Brivates-Portus, le fleuve Hérius (vers l'embouchure du Golfe ?) et Vindina Portus et Dartoritum (Vannes).

Au large de Rhuys exista donc deux commerces maritimes saisonniers, d'avril à octobre. L'un d'une certaine ampleur qui venant du Guadalquivir, passait par Bordeaux et allait vers l'Angleterre, la Belgique et au-delà et un second, très local, de cabotage, mais important, qui approvisionnait le pays Vénète en divers produits, éléments nécessaires à une population romanisée, ou du moins à ses « élites », tels des pierres, céramiques, poteries et du vin et de l'huile transportés pour ces derniers dans des amphores, soit romaines (60 litres), soit gauloises (30 litres).

Quant aux exportations, c'était des poteries, du cuir, du blé, de la viande, du poisson séché...

Et du... « garum ».

« A peine achevée la conquête de leur pays, les Gaulois vaincus par César purent savourer une pauvre revanche : leurs salaisons conquièrent à leur tour le palais des plus fins gourmets de la Ville maîtresse du monde. L'Armorique, si elle n'entretient sans doute pas de si hautes ambitions culinaires, ne reste pas en marge du mouvement et sait saisir sa chance en diversifiant la gamme de ses productions par l'adjonction d'une touche méditerranéenne : une prospère industrie alimentaire anime ses rivages au haut empire à l'instigation de colons narbonnais, dans la baie de Douarnenez en particulier. Là on élabore le garum, ce condiment indispensable à toute bonne cuisine antique, très proche en fait du nuoc-mam indochinois, produit de « l'autodigestion du poisson par les diastases de son propre tube digestif en présence d'un antiseptique, le sel, qui empêche toute putréfaction ». Pour ce faire, les artisans antiques disposent dans de grandes cuves enterrées, étanches et faciles à obturer, des couches alternées de poisson frais et de sel (il faut environ une moitié de sel pour assurer une bonne conservation) ; l'ensemble est ensuite trituré, malaxé et laissé à reposer. Au bout de quelques semaines le garum est fin prêt et peut être expédié. Pour alimenter ces véritables usines alimentaires (plusieurs dizaines de cuves d'une contenance chacune de plusieurs mètres cubes ont été répertoriées par les archéologues), d'énormes quantités de poissons et de sel étaient nécessaires : si les premiers étaient capturés par les pêcheurs locaux (c'est avec le maquereau que l'on fabriquait le meilleur garum, mais la sardine était aussi utilisée), le second, pour partie au moins, pouvait être extrait de la mer dans la région proche grâce à des techniques maîtrisées depuis des siècles sur le littoral atlantique. Cette activité originale, alliant ressources locales et goût culinaire italien, déjà mise en péril par la crise du III^e siècle, s'arrête définitivement vers 360-380, victime de la piraterie saxonne et irlandaise et du recul général des us et coutumes romaines ».

Jean Christophe Cassard

Exception faite de Locmariaquer et de Vannes, aucunes traces des ports ou abris, lieux de déchargement des produits. Pas d'éléments attestant des quais en bois, ou bâtiments de stockage. A Locmariaquer, une opération archéologique est envisagée afin de retrouver et de mettre à jour cet important port romain du nom de « Vindana portus », situé à l'entrée du Golfe, qui bien que repéré, n'a pas encore été exploré. S'y situent aussi, un théâtre romain de 3000 places, un autel votif, des traces d'aqueduc, des monnaies.

Le reste de la ville et du port serait en mer à une profondeur de deux à quelques mètres, difficile donc d'imaginer qu'en face, à Port Navalo actuel, il n'y aurait rien eu, même avec une configuration littorale différente de celle d'aujourd'hui.

Il resterait à trouver au fond du Golfe et du Mor-Braz quelques épaves pour en connaître plus sur ce commerce.

Une époque mouvementée... celle qui, du 3^{ème} au 5^{ème} siècle, vit la fin des « Villae » en Rhuys.

Déjà vers 184, l'Armorique connut ses premières grandes révoltes qui auraient été réprimées par des troupes « Bretonnes » sous l'autorité d'Artorius Castus. La presqu'île fut-elle concernée ?

Puis, que s'est-il passé en Armorique et en presqu'île à la fin du 3^{ème} siècle, époque de la grande crise que traversa l'empire romain ?

« Le dernier stade de l'évolution de l'Armorique au cours du troisième siècle ne paraît pas s'expliquer par une brutale et violente rupture, due à une soudaine invasion, mais plutôt par un rapide effritement du tissu social, par une série d'effondrements de secteurs économiques minés par une crise politique, militaire, sociale et commerciale ».

Patrick Galliou, « L'Ouest de la Gaule au III^e siècle. État de la recherche ».

Bulletin de la Société Archéologique du Finistère, tome CVIII, 1980, p. 111-135.

Dès l'assassinat de l'empereur Gordien III, en 244, une longue période d'instabilité marque l'empire. De 235 à 284, ce ne seront pas moins de 20 empereurs qui se succéderont à la tête de l'Empire. Pendant les années 239-251, marquées par l'arrivée de la peste, des révoltes éclatent en Gaule et, entre 270 et 280 la crise « piratique¹ » venue du nord de l'Europe, Frise par exemple, est à son apogée. Même si l'archéologie ne fournit guère d'éléments locaux, il serait surprenant que celle-ci n'ait pas touchée le Mor Braz et ses territoires littoraux².

La découverte à Surzur d'un important trésor de monnaies romaines enterrées à la hâte, semblerait confirmer ces événements. Celle faite à St Colombier, concernant près de 6000 pièces en partie du règne de Constantin, allant des années 274 à 317, fabriquées essentiellement à Londres, en est un autre exemple. Sur 40 trésors romains trouvés dans le Morbihan, 38 ont été enfouis à la fin du 3^{ème} siècle et au début du 4^{ème} et plus de la moitié abandonnés sur le littoral et dans les estuaires. Ces découvertes de nombreux « trésors », faits de pièces, attestent-elles des difficultés et dangers vécus par les habitants du littoral dans les années 270 à 282. Ce n'est pas impossible, d'autant plus que la fin du 3^{ème} siècle est marquée dans le vannetais par une régression de l'activité économique, un abandon des « villae », un recul des cultures, une avancée des forêts, une disparition des ateliers de salaison sur le littoral (crise de la pêche, ou destructions violentes ?), et que c'est à ce moment que Vannes s'entoure de remparts. Crises financières, économiques, militaires ?

D'autres analyses historiques tendent à nier ou à minimiser cette crise littorale et à donner de la présence de ces dépôts monétaires une autre explication. Ceux-ci seraient le résultat de plusieurs phénomènes purement financiers ; thésaurisation par des propriétaires voulant cacher ou protéger leur fortune, ou alors par suite d'une très forte dévaluation de la monnaie (création par Constantin en 318 d'une nouvelle monnaie), ce fut l'abandon de ces « trésors » désormais sans valeur.

La controverse n'est pas close, bien que cette « crise piratique » soit bien attestée.

Cette insécurité persistera tout au long des 4^{ème} et 5^{ème} siècles le long des côtes bretonnes³ malgré la création au 4^{ème} siècle d'une protection littorale digne du « Mur de l'Atlantique », le « Tractus Armoricanus et Nervicanus⁴ ».

On note cependant pour ce 4^{ème} siècle, une reprise de l'activité économique et maritime. Des céramiques de l'Argonne et des amphores du sud d'Espagne arrivent dans les ports du littoral Vénète. Locmariaquer et Vannes restent également d'importants centres d'échange entre les produits venant du sud (huile d'olive, vin..) et ceux provenant du nord.

Dans le vannetais, l'exploration en 2002, du site de Liscorno à Surzur, d'une superficie d'ateliers d'environ 4 hectares, le long de l'ancienne voie romaine, a permis de « sortir » 2 tonnes de céramiques, poteries diverses et amphores. Ce qui semble signifier qu'une importante production datée des 3^{ème} et 4^{ème} siècles, de notre ère (on ne connaît pas la date du début de la production), dut se faire. Ceci révéla une activité toujours bien présente en ces époques, et par son volume de production, on peut penser qu'elle ne devait pas servir uniquement à la proche consommation locale

¹ Vers 287 et un peu plus tard en 409, ce sont les Erules (population d'origine danoise ou norvégienne) qui ravagent les côtes d'Armorique et allèrent jusqu'en Galice (456) et qui durant quatre siècles vont s'installer en Bretagne (actuelle Angleterre) en traversant les mers sur des bateaux tel celui découvert en 1864 à Nydam, construit en clins, avec des clous de fer, sans mât, de taille réduite, moins de 23 mètres par 3,25 de large. Ou cet autre bateau dit « bateau de Snape », qui est un « bateau tombe » datant du V^e-VI^e siècle découvert à Snape dans le Suffolk. Bateau à clin d'une quinzaine de mètres de longueur. Les objets trouvés dans la tombe incluent des fragments d'un calice en verre de couleur verte du style Anglo-Saxon primitif, ainsi qu'un anneau en or de la période romaine tardive.

² Le Rentier, page 314, indique, que le nom du Ruault pourrait provenir de cette époque, ce serait celui d'un chef : « wald = celui qui gouverne » et « hrod = dans la gloire », transformé en « Rud/Alt », nom qui évolua en « Ruault ».

³ Les attaques contre la Gaule, soit par terre, soit par mer, furent nombreuses, n'en a-t-on pas datées en 351, 353, 358, 368, 370...

⁴ Créé officiellement en 370, sous le règne de l'empereur Valentinien 1^{er}, le « Tractus Armoricanus et Nervicanus » qui allant du Pas de Calais à La Gironde, constituait un vaste « mur de l'atlantique » avant l'heure. Formé de fortins, bases navales, flottilles mouillées dans les estuaires, troupes mobiles, ce système avait pour but d'empêcher les attaques maritimes des peuples du nord.

et qu'une partie devait s'exporter au moyen de tout un réseau commercial de première importance. La rivière de Pénerf devait sans doute servir de voie navigable d'exportation de cette production de céramiques. On en retrouve le long du littoral morbihannais et c'est dans une poterie de cette production que fut trouvé à St Colombier en 1976 l'important trésor mentionné ci-dessus.

En Armorique, le début du 5^{ème} siècle est marqué par des révoltes des Bagaudes (408, 437 – 438, 448), événements relatés par deux « grands témoins » ; le premier, c'est Grégoire de Tours né vers 538 ou 539 et mort à Tours en 594 qui mentionne la délivrance par des « Francs » de la ville de Nantes, que des pirates saxons, qui écumaient encore et toujours le littoral atlantique, avaient attaquée, et le second c'est Procope, né vers 500 et mort vers 565, qui précise que l'Armorique était dès lors devenue « *la partie la plus déserte de toute la Gaule* ». Ce qui resterait à vérifier !!

Les Maures à Sarzeau !!

Conquérir la Gaule était une chose, par contre, durant toute la durée de l'empire, maîtriser le territoire et contrôler ses populations en était une autre.

Dans l'impossibilité de mettre des légions partout dans l'Empire, et face aux menaces sur le « Limes », les empereurs romains laissèrent la plus grande partie du territoire protégée seulement par des « corps d'armée » assez réduits, composés essentiellement de « locaux ».

Lorsqu'une rébellion arrivait, comme celle des Bagaudes en Armorique en 408, il se pouvait qu'une légion arrivée du Limes ou d'ailleurs, rétablisse un ordre avec plus ou moins de succès avant de s'en retourner.

Datée de la fin du 4^{ème} siècle, la « Notitia dignitatum » définit ainsi l'occupation militaire de l'Empire et plus précisément, le « Tractus Armoricanus et Nervicanus » qui, dans une de ses parties, le « Praefectus militum maurorum benetorum Benetis » (Vannes), mentionne cette ville et sa région immédiate.

Que dit ce texte dont une seule ligne concerne Vannes où une garnison de 500 à 1500 hommes, chiffre imprécis, faute de documents, se serait positionnée pour garder le littoral.

« Sous les ordres du général d'armée, chef des régions qui s'étendent en Armorique et en Nervicanie...le commandant du corps d'infanterie des Maures Vénètes à Vannes ... ».

De quoi s'agit-il ? A côté des Légions sont créées des « Numeri », petits groupes armés, mobiles, chargés en Armorique de la protection du littoral contre les pirates Saxons.

Ainsi, à la lecture de ce texte, on peut penser que vers la fin du 3^{ème} siècle, des soldats de « Maurétanie », Maroc et Algérie actuels, ont peut-être été installés en pays vannetais avec la possibilité accordée à ces militaires de contracter mariage avec les femmes de la région et de s'y installer comme paysan et de recevoir pour cela des terres. Mais il se peut également que sous ce terme de « Maures vénètes », s'il y eu bien des maures présents dans ce corps d'armée, il y eut aussi des militaires originaires d'autres provinces de l'Empire. Ou, autre hypothèse...ci-dessous.

« La question de l'origine maure de ces soldats reste une énigme. Il est plus que probable que ces garnisons comptent dans leurs rangs des recrues vénètes. La seule désignation de Maures ne démontre rien ; il peut s'agir de la conservation d'une ancienne référence ethnique particulièrement prestigieuse, ou de garnisons ayant intégré des reliquats d'autres troupes composées de Maures. Ceux-ci auraient alors pu être répartis entre les garnisons de Vannes et de Brest/Carhaix ce qui expliquerait la reprise de la dénomination Mauri ».

Lucie Jeanneret